
Adoption d'une politique visant à protéger les milieux naturels de Granby : une des cibles les plus ambitieuses au Québec

Granby, le 22 mars 2021 – C'est avec une très grande fierté que le maire de Granby, M. Pascal Bonin, annonce l'adoption d'une politique visant la conservation de 29 % des milieux naturels sur l'ensemble du territoire de la ville, soit une perte de seulement 2% par rapport à l'actuel. Cette cible est l'une des plus importantes à être adoptées par une municipalité québécoise à ce jour. À terme, 65 % des milieux naturels seront conservés dans le périmètre urbain.

« Granby peut se considérer comme choyée en raison de la richesse des boisés et des milieux humides qu'on y retrouve », explique le maire, Pascal Bonin. « Mais si l'on veut préserver ces écosystèmes dynamiques où vivent de nombreuses espèces fauniques et floristiques tout en poursuivant notre croissance, il est essentiel de trouver un équilibre. C'est le but de cette politique. »

La nouvelle politique rejoint la Planification stratégique 2018-2022 de la Ville dont plusieurs orientations et objectifs réfèrent à la protection des milieux naturels tels qu'*Être une communauté en santé* ou *Placer les milieux naturels au cœur du bien-être de la collectivité*.

L'environnement en tête des préoccupations

Il faut dire que si la protection de l'environnement constitue un enjeu de plus en plus important auprès des décideurs de tous les paliers, elle figure également au premier plan pour la population de Granby alors que 83 % des personnes interrogées lors d'un sondage mené en 2018 par la firme Leger étaient d'avis que les dirigeants locaux devraient accorder une grande priorité à la protection de l'environnement, et ce, de préférence à des enjeux tels que la taxation et les dépenses municipales.

Grâce à cette politique, la majorité des milieux naturels existants sera protégée tout en conservant un potentiel de développement fort intéressant. Tant les membres du conseil municipal, que la population et les promoteurs disposeront désormais d'outils leur permettant de planifier leurs projets.

« Avec cette politique, on se fait un beau cadeau », conclut Catherine Baudin, conseillère municipale responsable des dossiers environnementaux. « En préservant ces milieux naturels où nous pouvons nous ressourcer au contact de la nature, nous profitons d'une qualité de vie exceptionnelle alliant nature et urbanité. À nous de les protéger. »

Pour consulter la nouvelle Politique de conservation des milieux naturels, rendez-vous sur le site granby.ca.

(30)

Source : Marc Antoine Morin
Division des communications
450 775-5549